

La Suisse a dit non aux tentatives de l'UE de supprimer souveraineté et démocratie directe

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 mai 2021





Guy Parmelin et Ursula Von der Leyen.

Espérons, définitivement pour elle, mais les européistes suisses seront toujours à l'affut, cherchant à finasser sur le droit, les accords commerciaux en argument !

Deux articles sur le sujet :

- [celui de letemps.ch](http://letemps.ch) un média « officiel » ;*
- [celui de lesobservateurs.ch](http://lesobservateurs.ch) relatant la réaction de l'UDC (Union démocratique du centre), article reproduit ci-dessous.*

La Suisse est une véritable démocratie où le peuple peut s'exprimer sur tout sujet d'importance. C'est ce que nos progressistes Khmers rouges chasseurs du délit d'opinion et ennemis du peuple qualifient de populisme, voire de nationalisme... si ce n'est pire... il ne faut pas les pousser pour qu'ils « dérangent » !

C'est un pays où subsiste une presse indépendante même si elle a bien pâti des pressions idéologiques gauchisantes.

Il est délicieux de lire -je vous le conseille- le désarroi du

temps qui, bien sûr, ne fait aucune allusion à la libération de l'immigration qu'aurait impliqué cette soumission à l'UE. Il faut quand même pas « déconner », cela justifierait l'action de l'UDC et apporterait encore des voix au RN suisse en somme !

L'UE aussi montre sa déception de ne pas pouvoir imposer sa loi à cet îlot de démocratie en Europe, non sans laisser planer des menaces de rétorsions que suppose le vieillissement d'accords de 50 ans ! Dans son communiqué, l'UE ne traite que du marché... histoire de ne pas montrer sa rouerie (il s'agissait quand même d'un accord-cadre institutionnel, ce qui sous-entend bien des aspects autres que simplement mercantiles, il n'aurait pas eu 7ans de négociations que sur cet aspect).

26 mai 2021 – un jour de victoire pour l'autodétermination et la démocratie directe de la Suisse

L'UDC se réjouit de constater que son combat de plusieurs décennies a finalement porté des fruits. **L'accord institutionnel avec l'UE aurait massivement restreint la souveraineté de la Suisse et porté un coup fatal à la démocratie directe.** Le Conseil fédéral s'en est enfin rendu compte aujourd'hui en décidant de mettre fin aux négociations sur ce traité de soumission.

« Grâce au long et inlassable engagement de l'UDC, l'accord institutionnel avec l'UE a été aujourd'hui définitivement enterré », a déclaré Marco Chiesa, président de l'UDC Suisse. La Suisse conserve ainsi son indépendance et son autodétermination. Et, surtout, **le peuple suisse reste le législateur suprême de son pays** et ne doit pas céder cette place à l'UE. « La démocratie directe et, partant, le peuple suisse sont les grands vainqueurs de ce jour », s'est félicité Marco Chiesa.

Il faudra cependant rester vigilant et continuer de veiller à ce que le Conseil fédéral ne répète pas les mêmes erreurs qu'il a commises lors des négociations sur cet accord-cadre mal emmanché. Le principe suivant ne sera jamais négociable : il est hors de question que la Suisse signe un accord qui la soumet au droit et aux juges de l'UE.

Le Conseil fédéral doit respecter la décision du Parlement.

« Tant le Conseil national que le Conseil des Etats ont admis ce principe », relève Marco Chiesa en rappelant la motion UDC « Positions stratégiques concernant les relations entre la Suisse et l'Union européenne » que le Parlement a approuvée et à laquelle même le Conseil fédéral a apporté son soutien. Le point 3 de cette motion est libellé comme suit: « La Suisse ne conclura aucun accord susceptible de restreindre sa souveraineté du point de vue juridique ou politique. En particulier, elle ne peut pas s'engager, ni ne s'engagera, à reprendre automatiquement le droit UE ou à se soumettre à la juridiction UE, que ce soit dans le cadre des accords bilatéraux en vigueur ou de futurs accords*. »

** : la suisse ne doit pas être naïve et doit rester sur ses gardes !*

L'UDC invite le Conseil fédéral à respecter à l'avenir sans discuter cette décision du Parlement qui a gardé toute sa validité et de communiquer ce principe également à l'UE : il n'y aura pas d'accord entraînant la reprise automatique de droit UE et de la juridiction UE.

Non aux milliards offerts à l'UE aux frais des contribuables suisses.

Il semble que le Conseil fédéral cherche à apaiser l'UE en lui offrant des milliards de francs, lesdits « milliards pour la cohésion ». Aucun pays au monde ne paie un droit d'entrée à un marché. Notre industrie d'exportation n'en a d'ailleurs nullement besoin. Si les produits suisses sont achetés dans le

monde entier, c'est à cause de leur qualité exceptionnelle et non pas parce que la Suisse paie pour pouvoir les vendre. De plus, l'UE exporte plus de biens en Suisse que la Suisse dans l'UE. L'UDC s'oppose donc à ce versement qu'elle considère comme un acte de soumission à Bruxelles aux frais des contribuables suisses. Elle attend du Conseil fédéral qu'il en reste à sa décision de ne pas participer au fonds de cohésion de l'UE aussi longtemps que Bruxelles discrimine la Suisse.

Contacts bilatéraux entre partenaires égaux en droit

L'UDC s'attend à ce qu'à l'avenir les contacts entre la Suisse et l'UE se déroulent comme il se doit entre partenaires égaux en droit, dans le respect de la démocratie directe et de l'indépendance nationale qui ont fait le succès de notre pays. De surcroît, l'UDC exige que l'UE respecte totalement les engagements qu'elle a pris dans le cadre des accords bilatéraux. Si tel n'était pas le cas, le Conseil fédéral devrait préparer des mesures de rétorsion et répondre par les mêmes moyens aux éventuelles violations de contrat discriminatoires commises par l'UE. Il est temps que l'UE se rende compte que son comportement discriminatoire se retourne contre elle.

L'UDC fêtera la sauvegarde de l'indépendance de la Suisse le 26 juin prochain dans tous cantons par des feux de joie en montagne et une cérémonie officielle. Les détails seront annoncés dans les délais utiles.

Source :

<https://www.udc.ch/actualites/articles/communiqués-de-presse/une-victoire-pour-l'autodétermination-et-la-démocratie-directe-de-la-suisse/>

On ne peut que souscrire à un respect qui soit RECIPROQUE !